
Date: 28.09.2013



Le budget 2014 dépend du paquet d'économies



Le conseiller d'Etat Georges Godal et le trésorier d'Etat Daniel Berset ont présenté hier le projet de budget 2014 dont l'équilibre dépend étroitement du paquet de mesures structurelles et d'économies. Certains saluent les efforts du Gouvernement. Le SSP réproouve vertement. CHLOÉ LAMBERT

FINANCES. Comme l'exige la Constitution cantonale, le Conseil d'Etat a concocté un

budget 2014 en équilibre. Mais un équilibre fragile et soumis à conditions.

MICHELINE HAEGELI

Le projet de budget 2014 présenté hier par le conseiller d'Etat Georges Godel affiche un bénéfice d'un demi-million de francs, alors que le plan financier de législature prévoyait un déficit de 161,1 millions. Charges et revenus se montent à 3,22 milliards.

Mais, a répété sur tous les tons le grand argentier fribourgeois, ce résultat n'a été possible qu'en tenant compte des mesures structurelles et d'économies proposées par le Gouvernement. Encore à entériner par le Grand Conseil cet automne.

Le directeur des Finances s'est montré confiant. A son avis, le Grand Conseil va suivre. «Nous avons été très clairs l'an dernier pour le budget 2013 et avons bien indiqué que puiser dans la fortune pour atteindre l'équilibre ne pouvait être qu'un exercice unique.» Le précédent budget prévoyait aussi un bénéfice de 0,5 million, mais il avait nécessité une ponction dans la fortune non affectée.

Pas de plan B

Si le Parlement venait à refuser le projet de budget, il n'y a pas de plan B, a mis en garde le ministre. Le Conseil d'Etat devra revoir sa copie et là «c'est, ou bien une baisse des prestations, ou bien une hausse d'impôts». Le Gouvernement ne souhaite ni l'un ni l'autre. Sans oublier qu'en

dépît des baisses d'impôts de ces dernières années, le canton est toujours 23^e en moyenne suisse de la charge fiscale.

Le programme de mesures structurelles et d'économies, qui sera débattu au Grand Conseil durant la session d'octobre, retient 191 propositions, dont 137 ont été soumises à procédure de consultation. Il conduit à une amélioration nette totale des résultats de 415,5 millions de francs sur trois ans et agit sur toutes les principales catégories de charges et de revenus. Les ajustements ont porté sur des diminutions de charges à raison de 70% et sur des augmentations de revenus pour 30%.

Le poids du Parlement

A noter que, en termes financiers, 54% du paquet de mesures relève de la compétence du Grand Conseil. Pour le seul exercice 2014, le programme de mesures permet de réduire de 111,8 millions de francs le déficit du compte de résultats inscrit au plan financier 2014.

S'y ajoutent environ 50 millions trouvés notamment via d'autres mesures budgétaires restrictives, grappillées ici et là en concertation avec les différents services de l'administration.

Domaines prioritaires saufs

Le projet de budget permet de garantir la qualité des prestations de l'Etat, surtout dans les domaines prioritaires de la formation, de la santé et du social, a indiqué le trésorier d'Etat Daniel Berset. En dépit des restrictions planifiées, près d'une cen-

taine de postes seront créés, dont plus de la moitié dans l'enseignement préscolaire. «Nous

sommes très loin d'un démantèlement des prestations», a-t-il souligné.

Le budget 2014 permet en outre de maintenir un volume d'investissement à un haut niveau (144,3 millions). Plusieurs chantiers d'importance arrivent en pleine phase de réalisation. Parmi ceux-ci figurent des constructions de collèges et des travaux routiers, notamment le pont de la Poya. Sans oublier des acquisitions d'immeubles, en particulier à Bulle.

Sacrifices du personnel

Pour mémoire, le personnel est mis à contribution pour arriver à l'équilibre budgétaire. Les sacrifices qui lui sont demandés par le plan de mesures ont fait l'objet d'un accord avec la Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE). En dépit d'une augmentation de l'effectif, les charges n'augmenteront que de 0,1%, contre 1,5% en 2013 et 2,6% en 2012.

Premières réactions

Le Parti libéral-radical a salué le projet de budget du Conseil d'Etat. «Démonstration est faite qu'avec courage et volonté la maîtrise des charges est possible tout en continuant à investir pour répondre aux nombreux défis qui attendent notre canton en pleine croissance démographique», a-t-il indiqué dans un communiqué de presse. Le PLR rappelle qu'en dix-huit ans le train de vie de l'Etat a doublé. «Il était temps de réagir.» ■